



DECLARATION LIMINAIRE CHSCT DU 02 DECEMBRE 2016

Monsieur le Président,

FO Finances, en CHSCT Ministériel n'a de cesse d'alerter les ministres sur la dégradation constante de l'emploi, des conditions d'exercice des missions, et des conditions de vie au travail des agents.

FO Finances conteste la politique ministérielle qui a pour unique objectif de traiter les dommages, sans jamais s'attaquer aux causes profondes.

FO Finances condamne les effets pathogènes :

- de l'organisation du travail,
- de la politique de performance et des objectifs qui entraînent une compétition malsaine entre les agents et les services,
- de la quasi inexistence d'enquêtes et de réalisation d'arbre des causes du CHSCT, qui permettraient d'imputer, officiellement à l'administration, les conséquences des suppressions d'emploi, des réductions drastiques de moyens, et des restructurations incessantes.

FO Finances vous rappelle votre première obligation :
La sécurité et la protection de la santé de vos agents.

La sécurité, parlons-en. Comment en période d'état d'urgence, peut on demander aux agents de la DGFIP d'assurer l'acheminement des contribuables pour raison de sécurité.

Sécurité pour QUI ?

Certainement pas pour vos agents, dont ce n'est pas les fonctions, et qui de fait, sont eux mêmes soumis à des risques d'agression.

FO DGFIP13 condamne fortement la décision de la Direction Régionale concernant cette charge de travail supplémentaire demandée aux agents du site de Sadi-Carnot.

De plus, l'aménagement du commissariat aux ventes au 27 rue Liandier, nous pose un problème de sécurité, avec un flux constant de personnel et de personnes étrangères à l'administration les jours d'ouverture de la salle des ventes.

FO DGFIP13 rappelle que le facteur de stress au travail a augmenté considérablement depuis ces quinze dernières années, et qu' il nous paraît incontournable, que notre direction mène une véritable politique de sécurité.

Qu'attendez-vous pour demander une enquête par une entreprise agréée, afin d'établir un bilan sur la sécurité du site.



FO DGFIP13 exige la réactivation du groupe de travail chargé des questions de sécurité au sein des locaux de la DGFIP et, que lors de chaque restructuration, il soit abordé les critères de sécurité des établissements et des agents.

La protection de la santé des agents passe par une hygiène irréprochable des locaux qu'ils fréquentent et dans lesquels ils travaillent, mais aussi par une prise en compte des risques environnementaux de ces bâtiments.

C'est pourquoi, **FO Finances** dénonce la non obtention et l'absence des DTA des bâtiments domaniaux et non domaniaux.

FO-DGFIP13 réclame les dernières fiches d'intervention sur les dossiers DTA de tous les bâtiments du réseau.

Par ailleurs, **FO-DGFIP13** constate que l'entretien du parking du site Prado-Borde-Liandier n'a pas été réalisé depuis plus d'un an.

FO DGFIP13 dénonce l'insalubrité des parkings et de leurs accès.

FO-Finances ne peut accepter la dégradation des locaux des sites **INSEE** de Marseille, faute d'entretien et de moyens mis en œuvre. Des mauvaises conditions matérielles de travail ont ou auront à terme un impact sur la santé des agents

Une solution doit être trouvée rapidement pour que l'entretien courant du bâtiment soit assuré et que des interventions pour des dommages spécifiques soient faites avec efficacité.

Par ailleurs, la fermeture de la cantine du site de Marseille pour plusieurs mois de travaux va entraîner des difficultés importantes.

Avoir seulement le choix de déjeuner rue Borde peut vite s'avérer incompatible avec des contraintes de travail, de réunion, de formation, des problèmes d'aptitude physique et la période hivernale.

Pour ces raisons, malgré son attachement à une restauration collective, **FO-Finances** soutient les solutions plébiscitées par les agents pendant la durée des travaux, à savoir : l'accès au restaurant administratif de la rue Borde et/ou l'obtention de titres-restaurant pour tous ceux qui les demandent.

Pour ce qui concerne le SINA, **FO-Finances** souhaite que le pôle ergonomie des Ministères économiques et financiers assiste le projet de réinstallation du SINA au 1^{er} étage du bâtiment B4 à Pichaury.

FO-Douane s'étonne du manque de communication chronique, quasi institutionnel, concernant les réorganisations structurelles décidées par la direction interrégionale et ayant une incidence directe sur l'environnement de travail des agents.



Pour exemple, la mise en place du PUC 2 de Marseille, fait l'objet d'un véritable « black-out » condamnable. Le personnel douanier intéressé, ne peut obtenir de réponses claires sur le calendrier des futurs déménagements et sur la réalisation des travaux d'aménagement rendus incontournables par la vétusté et l'inconfort des futurs locaux. Rien, non plus, sur l'organisation du travail et les effectifs au sein des nouvelles structures malgré le choix d'un site portuaire inadapté pour une partie des missions.

Pour toutes ces raisons, FO Finances demande que soit amélioré, au plus tôt, un dialogue social, permettant un accompagnement nécessaire et constructif. Les restructurations faites dans la précipitation ou dans le secret d'alcove ne peuvent que détériorer la qualité de vie au travail et la sécurité des agents de l'état.